

## CONSEILS AUX PROMENEURS...

Nous vous remercions de bien vouloir respecter :

### ➤ les propriétés ,

*Ne passez pas hors piste à l'intérieur des forêts, sur les plantations, cultures et prairies.*

*Respectez la signalisation et réglementation préfectorale, communale et privée.*

### ➤ l'environnement,

*Respectez les espaces naturels (faune & flore).*

*N'effrayez pas les animaux (chiens, vaches...)*

*Ne jetez pas vos détritiques le long du sentier.*

*Ne faites pas de feu.*

### ➤ les habitants et utilisateurs du chemin,

*Ayez un comportement respectueux avec les personnes rencontrées.*

*Les troupeaux sont prioritaires sur les chemins, laissez-les passer.*

- Merci de bien vouloir tenir vos chiens en laisse.

En cas de défaut d'entretien du sentier ou problème technique concernant le balisage merci de nous avertir au

Tél : 02.43.33.28.04

## INFOS PRATIQUES

### Restauration :

- M. PETIT "LA RENAISSANCE"  
Rouessé-Fontaine - 02.43.97.74.36

### A visiter :

- L'Eglise de Rouessé-Fontaine  
- La Croix archaïque en roussard du XI<sup>e</sup> du Bois Moquet  
- Monument aux morts



## CIRCUITS PEDESTRES

# ROUESSE-FONTAINE GRANDCHAMP

« Bel Air »

*Circuit balisé en rose*

## INFOS

**Distance à parcourir :** 8 km

**Durée :** 2h30

**Terrain :** 60% goudron  
40% terre

**Relief :** aucune difficulté

**Ombrage :** non ombragé

### Communes traversées :

- Rouessé-Fontaine
- Grandchamp

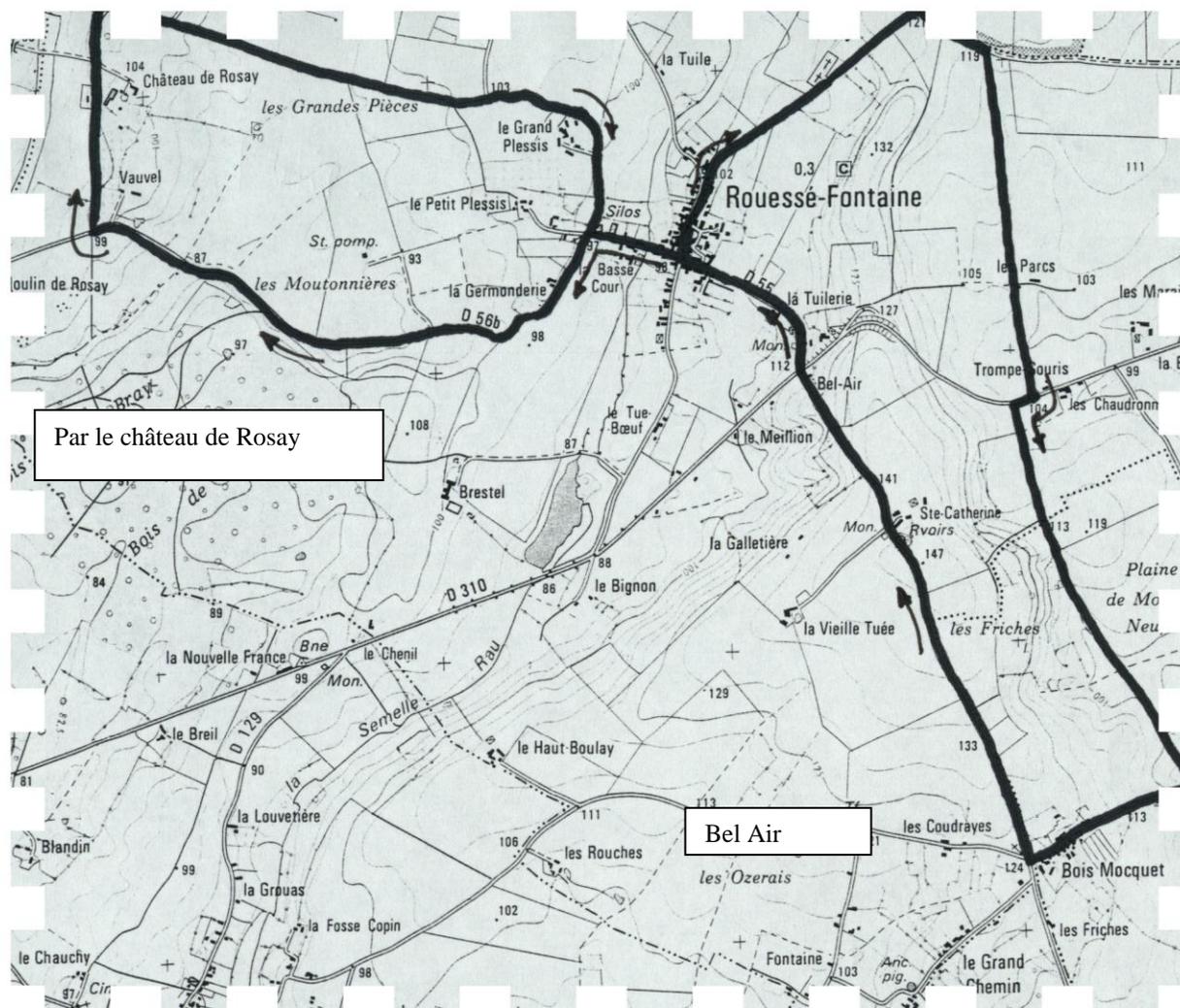
Pour plus d'informations

**Office de Tourisme des Alpes Mancelles**  
02.43.33.28.04



CDC  
Portes du MAINE  
NORMAND

# ITINERAIRE



**DEPART :** Rouessé-Fontaine  
Place de l'église

➤ 1 – Prendre direction Ancinnes C4, rue du Maréchal Leclerc.

➤ 2 – Au point 121, tourner à droite et puis prendre le premier chemin à droite, passer devant « **les Parcs** ».

➤ 3 – Arriver à « **Trompe souris** », tourner à droite sur la D310 et aussitôt après prendre la première à gauche (avant aire de repos), le chemin de terre.

➤ 4 – Longer au loin les sapins et tourner à droite au point 94, direction « **Bois Moquet** ».

➤ 5 – A point 124, tourner à droite, passer à « **Sainte-Catherine** », les châteaux d'eau.

➤ 6 – Arriver au carrefour de « **Bel Air** », traverser la D310.

➤ 7 – Passer à « **la Tuilerie** », D55, « **les Ardriers** », le monument aux Morts et retour au village.